

Formulaire de mise en candidature Comité exécutif du FIQ-SIL

Date : _____

Je, _____, désire poser ma candidature au(x) poste(s) de :

Postes au comité exécutif- Groupe A (mandat de quatre (4) ans)

- Un (1) poste de Présidente
- Deux (2) postes d'agentes syndicales – secteur Nord
- Un (1) poste d'agente syndicale – secteur Sud
- Un (1) poste d'agente syndicale SST /violence/invalidité – secteur Nord
- Un (1) poste vie syndicale et mobilisation – Secteur Sud

Poste nouvellement créé au comité exécutif- (mandat de deux (2) ans)

- Poste Vice-Présidente adjointe à la Présidente

Titre d'emploi : _____ Installation : _____

Numéro (s) de téléphone où vous serez joignable la journée de l'assemblée générale régionale le 30 octobre 2019

1^{er} no. _____ 2^e no. _____

Procédure de mise en candidature

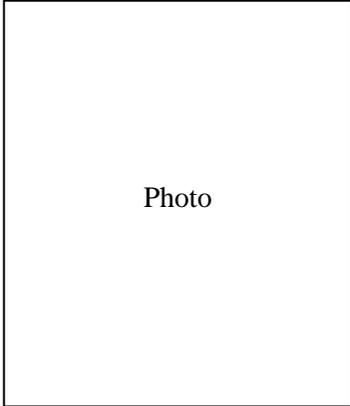
Chaque candidate à un poste doit faire parvenir sa mise en candidature au comité d'élection au plus tard le 30 octobre 2019 à 10h00, au bureau syndical FIQ-SIL du Centre hospitalier de Lanaudière situé au 1000 boulevard Sainte-Anne, local 5E-20 à Saint-Charles-Borromée, QC J6E 6J2 ou au bureau syndical FIQ-SIL du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur situé au 911 Montée des Pionniers, local B0-120 à Terrebonne, QC J6V 2H2. Par souci de confidentialité, il est fortement recommandé d'acheminer le formulaire de mise en candidature dans une enveloppe cachetée.

Pour être mise en nomination, la membre doit avoir fait parvenir au comité d'élection le formulaire de mise en candidature. Elle doit être appuyée par deux (2) membres du syndicat afin que sa nomination soit valide (vous devez avoir signé votre carte d'adhésion).

À la fin de la période de mise en candidature, s'il y a élection, la candidate qui a posé sa candidature à plus d'un (1) poste, devra choisir le poste pour lequel elle désire être mise en élection. Le 30 octobre 2019, s'il y a plus d'une candidate pour un poste en élection, les noms des personnes ayant soumis leurs candidatures, ainsi que les postes visés seront dévoilés et affichés.

Conformément aux statuts et règlements, pour un poste au comité exécutif en élection, la candidate doit être présente à l'assemblée générale régionale le 30 octobre 2019 afin de faire une présentation orale de sa candidature, d'une durée maximale de cinq (5) minutes. Toutefois, si une candidate ne peut se présenter pour une raison extraordinaire, sa candidature sera retenue ou non suite à une recommandation du comité exécutif à l'assemblée générale régionale. Cette modalité ne s'applique pas pour les postes au comité de relève et au conseil intermédiaire.

Pour plus d'information, communiquez avec Stéphane Gagnon, co-président, au (450) 759-8222, poste 2049 ou au (450) 752-1406.



Les compétences et aptitudes suivantes me permettent de croire que ma candidature serait significative :

Appui :

En tant que membre en règle du Syndicat Interprofessionnel de Lanaudière (FIQ-SIL), j'appuie la candidature de _____ au (x) poste (s) ci-haut cochés.

Nom de la membre : _____ Nom de la membre : _____

Signature : _____ Signature : _____

Date : _____ Date : _____

Signature de la candidate : _____

Note à la candidate : Veuillez noter que la présente fiche de mise en candidature sera publiée et distribuée à tous les membres du FIQ-SIL dans l'éventualité où il y a vote par scrutin.